

## Rapport du conseil communal du 19 octobre 2022

**En vert, les votes.**

**En mauve, nos remarques.**

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

### **Présents :**

Monsieur Luc Delvaux, Bourgmestre;  
Monsieur Philippe Leerschool, Madame Angélique Vangossum, Monsieur Christian Moray, Madame Pascale Ummels, Monsieur Pierre Frankinet, Échevins;  
Monsieur Olivier Rouxhet, Madame Laure Malherbe, Madame Noëlle Wildériane, Monsieur Alain Collienne, Monsieur Philippe Defays, Monsieur Sébastien Doutreloup, Monsieur Michel Beaufays, Monsieur Amaury Masson, Monsieur Emmanuel Radoux, Madame Isabelle Moreau, Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Patrick Heyen, Madame Sylvie Garray,  
Monsieur Damien Fontaine, Conseillers;  
Madame Anne Defgnée-Dubois, Présidente du CPAS;  
Madame Anne-Françoise Delville, Directrice générale f.f.;

### **Excusés :**

Monsieur Denis Lambinon, Madame Pauline Etienne, Conseillers;

### **Séance du 19 octobre 2022 (19:30) - Ordre du jour (1 point(s))**

1. Rapport annuel sur les synergies entre la Commune et le CPAS

### **Séance du 19 octobre 2022 (20h)**

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

2. Rapport annuel sur les synergies entre la Commune et le CPAS -

Adoption Ce point a été approuvé à l'unanimité.

3. Modification budgétaire n°3 des services généraux - Exercice 2022 - Approbation Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 7 « abstention » (MCS et CDH+). Boni à l'exercice à l'exercice proprement dit (Service ordinaire) : 187 524,15 euros.

4. Modification budgétaire n°3 du CPAS - Exercice 2022 - Approbation Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 7 « abstention » (MCS et CDH+).

5. Subsidés 2022 - Phase III - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Agence local pour l'emploi : 1902,36 euros

Commune de Comblain-au-Pont : 9 618,50 (aide réparation du pont de Liotte suite aux inondations). Cette somme sera réclamée au Fonds des calamités.

6. Coût-vérité de la gestion des déchets ménagers – Budget 2023 –

Approbation Ce point a été approuvé à l'unanimité.

7. Taxe sur la gestion des déchets des ménages - Exercice 2023 - Approbation Ce point a été approuvé à 19 voix « pour » et 2 « abstention » (CDH+). Pas d'augmentation par rapport à l'année passée.

8. Taxe sur la gestion des déchets des entreprises - Exercice 2023 - Approbation Ce point a été approuvé à l'unanimité.

**9. Dépenses réclamées par des circonstances impérieuses et imprévues - Commémoration des inondations de juillet 2021 et amende routière - Décisions du collège communal du 8 juillet 2022 et du 4 octobre 2022 - Ratifications** Ce point a été approuvé à l'unanimité.

2000 euros pour 2 stèles commémoratives des inondations de juillet 2021. Une amende routière de 509,06 euros.

**10. Protocole de collaboration avec le Département de la Police et des Contrôles du Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Approbation**

Ce point a été approuvé à 20 voix « pour » et 1 abstention « MR ».

**11. Plan d'actions locales Zéro Déchet 2023 - Mandat à l'intercommunale Intradel - Approbation**

Approuvé à 16 voix « pour » et 5 « abstentions » (MCS).

Nous sommes pour de la prévention au niveau de la gestion des déchets mais nous n'approuvons pas le fait que la commune délègue cette responsabilité à Intradel.

Nous ne doutons pas des compétences des 3 employés du service de l'environnement. Nous pensons qu'ils sont capables de porter une telle action de manière plus efficace et plus adaptée à notre commune et sa population. Une opération de prévention dirigée directement par notre commune permettrait de cibler plus efficacement là où la sensibilisation doit être accentuée.

- Une des actions est mise en place uniquement via facebook.
- Il n'y a jamais eu d'évaluation des actions menées par Intradel
- D'autres organismes proposent aussi des actions, Espace environnement notamment.

**12. Convention de partenariat entre la Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL, Le Centre Infor Jeunes Huy ASBL et la Commune de Sprimont - Approbation** Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Nous avons posé la question « 2 heures par mois pour la commune de Sprimont. Est-ce pertinent ? Les Maisons des Jeunes font un travail considérable et ont déjà un partenariat avec Infor Jeunes. Les animateurs de maisons de jeunes sont aptes à prendre contact avec infor jeunes. Etre sur le terrain avec eux c'est mieux. »

Madame Vangossum : « on teste une année, on fait le bilan et si ça ne va pas, on ne poursuit pas. »

**13. Plan équilibre 2021-2026 - Appel à projet Cigogne +5200 - Création d'une crèche, rue de Sendrogne - Ratification de la décision du Collège**

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

Nous regrettons d'être mis devant le fait accompli, sans discussion préalable.

**14. Plan d'Investissement Communal (PIC) et Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) - Programmation pluriannuelle 2022-2024 -**

## **Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

La part d'intervention financière de la commune n'est clairement pas lisible.

Monsieur le Bourgmestre : « on va choisir des projets légèrement supérieurs aux subsides mais qui coûteront le moins possible à la commune. »

### **15. Acquisition d'une parcelle de terrain sise Rue Joseph Potier dans le but de créer un parking pour le CIP - Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

### **16. RCA - Concession d'un droit d'emphytéose à la Régie Communale Autonome - parcelle de terrain à destination de parking sur le site du Centre d'Interprétation de la Pierre - Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

### **17. Duplex Thier du Hornay 32 A 4 - Mandat de gestion à l'Agence Immobilière Sociale Ourthe-Vesdre-Amblève ( AIS OVA) - Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

### **18. Parcelle communale - Modification rue du Tultay - Approbation Ce point a été approuvé avec 16 voix « pour » et 5 « abstentions » (MCS).**

Pour rappel: voici la position du MCS concernant les "cessions de voiries" imposées aux propriétaires bâtisseurs, justifiant son abstention lors des votes. Si cette politique initiée il y a près de 40 ans consistant à exiger d'un constructeur de céder gratuitement à la commune une parcelle de terrain de plusieurs mètres de large sur tout la longueur du terrain lui appartenant, avait à l'époque un objectif louable, celui de permettre l'installation d'impétrant et la construction de trottoirs, le constat à l'heure actuel est tout autre. En effet le propriétaire bâtisseur est tenu de payer les frais de la cession gratuite (frais de notaire), les frais de plans (géomètre obligatoire), et les frais d'aménagement (empierrement), soit un total de plusieurs milliers d'euros pour le bénéfice de la collectivité. Si on peut être d'accord sur le principe, le constat suivant s'impose: ces parcelles de voiries ont pour conséquence: 1) des frais importants pour le candidat bâtisseur, sans aucun retour sur investissement 2) ces parcelles ne sont, soit pas entretenues, soit mal entretenues par la commune 3) elles élargissent les voiries permettant une vitesse plus importante pour les véhicules 4) elles détériorent l'aspect rural de notre commune, laquelle en certains endroits ressemble à un chantier perpétuel 5), elles ne servent pas à ce à quoi elles sont destinées, la commune n'ayant pas les moyens financiers de sa politique.

### **19. Demande de M et Mme VAN HOYE-MARTIN - Modification rue Salm (Chemin vicinal n°264) - Approbation**

Ce point a été approuvé avec 16 voix « pour » et 5 « abstentions » (MCS).

### **20. Demande de GENERAL CONSTRUCTION - Ouverture d'une voirie publique et de ses équipements, rue Pionfosse - Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

### **21. Marché de Services - Emprunts pour le financement des dépenses extraordinaires - Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

### **22. Marché de Fournitures - Acquisition d'une pelle hydraulique sur pneus -**

## **Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

### **23. Marché de Travaux - Fourniture et pose d'un préau préfabriqué à l'école communale de Dolembreux - Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

### **24. Marché de Travaux - Réfection de voiries - Chemin des Meuniers et Rue du Tultay à 4140 Sprimont - Approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

## **Questions orales d'actualité**

**MCS** : lors des dernières séances du conseil communal le Mouvement Citoyen de Sprimont (MCS) avait exprimé qu'il était en désaccord quant à la manière de composer le conseil communal des enfants.

Le MCS a pris contact avec Unia (service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances) qui a confirmé que si un parent portait plainte parce que son enfant ne pouvait se présenter comme candidat au conseil communal des enfants au motif qu'il n'est pas élève dans une école sprimontoise, la Commune de Sprimont pourrait se voir être en infraction à la réglementation en matière d'égalité des chances.

Le MCS propose que le point soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion du groupe de travail sur l'égalité des chances qui se tiendra prochainement.

**Le Collège** s'est déjà prononcé lors des précédentes séances sur la raison d'être d'un tel système et fonctionnement.

Le Collège propose que les enfants qui n'ont pas pu présenter leur candidature écrivent à l'échevin de l'Enseignement.

**MCS** : explique qu'il a assisté à l'assemblée générale d'Enodia et rappelle l'importance d'être proactif quant à l'attitude que les Communes doivent avoir face à la vente de Voo et à l'affectation du produit de cette vente. Le conseiller MCS explique qu'il craint fort que ces sommes servent uniquement à l'aéroport de Bierset s'il n'y a pas une volonté des Communes d'agir ensemble.

**Le Collège** en prend note.

**MCS** : concernant les éoliennes, le recours au Conseil d'Etat introduit par des riverains contre le permis délivré en 2007, ayant été rejeté, le MCS souhaite savoir quelle sera à présent l'évolution de ce dossier.

**Le Collège** : les porteurs du projet ont pris contact avec l'Administration afin d'avancer sur ce dossier. Une réunion est fixée lundi 24/10 avec les services communaux afin de faire le point et de relancer le projet de coopérative citoyenne.

**MCS** : par rapport à cette coopérative, les modalités sont-elles déjà fixées ? Dans quel sens ? Il semble en effet que le système de coopérative en matière d'éoliennes ne soit pas nécessairement gagnant pour les citoyens sauf peut-être pour ceux qui ont de l'argent à investir et encore puisque les dividendes sont plafonnés à 6%.

**Le Collège** : le Collège doit refaire le point quant aux avantages et désavantages de tel ou tel type de coopérative. Plus que certainement, le travail sera réalisé en collaboration avec des spécialistes en la matière. Une feuille de route doit être établie et le Conseil communal

en sera informé.

**MCS** : le MCS a réalisé un conseil de village à Chanxhe et a été interpellé quant à certaines réactions des citoyens victimes des inondations. Le MCS se pose la question de savoir ce qui a pu être fait à ces gens ou plutôt ce qui n'a pas été fait pour qu'ils aient un tel sentiment de colère.

Quelques propositions des citoyens sont citées en séance : demande de curage, nettoyage des berges, établissement d'un mur, mise en place d'outils capables de prévoir une alerte se basant sur les précipitations et non sur les prévisions.

La liste de leurs propositions sera transmise à l'Administration pour que le Collège puisse y répondre.

Le MCS demande à nouveau que les citoyens soient associés à la réflexion quant à la prévention des inondations.

**Le Collège** : actuellement il n'y a toujours pas de cellule supra communale qui soit constituée pour l'analyse des inondations pour l'Ourthe. Tout le monde l'attend. Les services communaux ont déjà pris des renseignements quant à l'opportunité de réaliser ou non un curage. Il ne faut en effet pas accélérer la vitesse du débit. Quant aux propositions présentées, malgré leur intérêt, il faut être prudent et réaliser des expertises techniques préalables. Pour la proposition de construction d'un mur par exemple : là où il s'arrête commence les inondations pour la suite.

**MCS** : les conseils de participation ont-ils commencé dans les écoles ?

**Le Collège** : oui et ils seront tous réalisés avant les congés de Noël. Ces réunions ont été ou seront organisées le même jour que les réunions des comités scolaires. Cela permet d'avoir un plus grand taux de présence et de participation.

**MCS** demande ce qu'il en est des travaux de transformation de la maison communale qui ont été annoncés au personnel de l'administration communale et du CPAS et regrette que le conseil n'en n'ait pas été informé.

**Le Collège** : l'administration a répondu à l'appel à projet lancé par la Région concernant la rénovation énergétique de bâtiments. La décision d'octroi du subside n'est pas encore parvenue.

Il n'y a aucun projet de transformation arrêté, juste une information au personnel qui est associé à la réflexion dans le cas où les travaux pourraient être réalisés puisque c'est le personnel qui sera directement concerné le cas échéant.

**MCS** demande si l'administration est bien informée de l'article paru sur le site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie concernant les Plans de délestage en cas de pénurie d'énergie : l'UVCW plaide pour la sauvegarde des services de base et pour la concertation et l'information des pouvoirs locaux et reprend plusieurs extraits.

**Le Collège** : il sera vérifié que la responsable PLANU en est bien informée. Quoiqu'il en soit ce type de soucis est déjà prévu dans le Plan d'Urgence depuis plusieurs années. Cela a par ailleurs déjà été mis en pratique (local de crise, salle chauffée pour les citoyens, utilisation d'un groupe électrogène) lors des inondations de juillet 2021 puisqu'il y avait également eu des pannes d'électricité.